

Moritz Boschung / Gabrielle Bourguet, député(e)s		P2012.07
Elaboration d'une stratégie pour une réduction des modifications prévisibles dues aux changements climatiques		<u>DAEC</u> /DEE/DIAF
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: 15.04.07	Transmis CHA: 19.04.07*	Parution BGC: mai 2007

Dépôt

Le rapport sur le climat 2050 paru récemment a clairement démontré qu'on ne peut empêcher la survenance de changements climatiques et qu'il faut s'attendre, dans divers domaines, à d'importantes modifications liées à ce phénomène. Le Conseil d'Etat est invité à élaborer une stratégie d'adaptation pour une réduction de ces modifications, qui se dessinent déjà aujourd'hui, puisque des changements climatiques apparaissent déjà insidieusement.

Développement

Il faut considérer avec la plus haute vraisemblance que, malgré toutes les mesures prises à l'échelle mondiale, un important réchauffement climatique est attendu pour les 50 prochaines années, entraînant avec lui de nombreuses conséquences. Le canton de Fribourg ne peut évidemment pas les empêcher, mais peut et doit, à notre avis, développer aujourd'hui déjà une stratégie et établir la façon dont il veut prévenir les changements, positifs et négatifs, qui se dessinent et préparer dès que possible et avec succès le développement futur du canton. Il s'agit de réfléchir et de planifier à long terme.

Des stratégies à long terme devraient être développées au moins pour les domaines suivants:

- L'économie des eaux

L'une des conséquences du réchauffement climatique réside dans le fait qu'il y aura moins de neige en hiver contre plus de pluie et d'inondations. Les étés devraient devenir plus chauds et plus secs. Ainsi, il faudra prendre en considération la garantie de l'alimentation en eau (eau potable et eau pour l'agriculture, y compris les eaux souterraines), en même temps que les écosystèmes du Plateau se disloqueront dans des ruisseaux qui n'amèneront que peu d'eau.

- Les dangers naturels

Outre un accroissement des dommages dus aux inondations, comme conséquence des fortes précipitations, plus violentes et plus fréquentes, il faut s'attendre à une augmentation des ouragans. Il faut dès lors développer, dans le cadre d'une nouvelle stratégie, des mesures de protection contre les crues, une adaptation des cartes de dangers, etc.

- Le tourisme

Le rapport sur le climat considère que la limite des chutes de neige va monter de 350 m. Cela signifie, pour le tourisme hivernal fribourgeois, une situation complètement nouvelle qui le restreindra dans les Préalpes. Le tourisme d'été, d'un autre côté, pourrait profiter de conditions estivales plus favorables dans ces régions. La stratégie cantonale

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

doit conduire à développer de nouvelles options pour le tourisme, à travailler sur de meilleures cartes dans l'optique d'une nouvelle guerre de concurrence avec d'autres régions semblables déjà sur le marché et à développer un créneau avantageux.

- L'économie forestière

Des hivers plus doux et des étés plus chauds et plus secs devraient avoir des effets sur la forêt. Des étés chauds offrent des conditions d'incubation idéales pour des insectes comme les bostryches. Il faut également s'attendre à un changement spontané de la constitution des espèces d'arbres, de buissons et de plantes. Il faudrait dès lors favoriser des espèces d'arbres adaptées à un climat modifié et assurer en particulier la fonction protectrice de la forêt.

- L'agriculture

L'agriculture devrait profiter d'un climat plus chaud dans la mesure où la période de végétation deviendrait alors plus longue. Cependant, le problème d'une offre suffisante en eau et en substances nutritives risque de se poser. En outre interviendront probablement des variations météorologiques extrêmes, avec davantage de périodes de sécheresse et des intempéries plus importantes. Les agriculteurs seront obligés d'une part de choisir de nouvelles plantes qui résistent à la sécheresse et exigent moins d'arrosage et d'autre part d'organiser l'irrigation d'une nouvelle façon. Le risque de perte de récolte devrait augmenter, tout comme les dommages dus aux insectes.

- L'énergie

Une des conséquences d'une diminution de la quantité d'eau dans les rivières résidera dans le fait que les centrales hydro-électriques devraient avoir à se battre avec la pénurie d'eau. Le rapport sur le climat dit que celles-là pourraient perdre un rendement de production de 5 à 10%. Il faut ajouter à cela que la consommation d'électricité pour les installations de climatisation dans les bâtiments devrait s'accroître en été. D'un autre côté, de nouvelles possibilités s'offrent en particulier pour les énergies renouvelables (p. ex.: énergie solaire, éolienne, énergie produite à partir de la biomasse). Il faut en outre encourager la modernisation des constructions dans le sens des concepts "minergie" de façon encore plus efficace que jusqu'à aujourd'hui. De même, de l'énergie peut encore être économisée sur le plan cantonal dans le domaine de la construction d'habitations selon des concepts novateurs, avec des isolations thermiques efficaces.

* * *